

SOMMAIRE

P.1 QUATRE PERSONNES SUR DIX SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI

P.2 L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EST DÉTERMINANTE POUR TROUVER UN EMPLOI

P.3 DEUX FOIS SUR TROIS, L'EMPLOI RETROUVÉ EST DURABLE

P.4 UN DEMANDEUR D'EMPLOI SUR DEUX A ACCÉDÉ À L'EMPLOI

ENTRANTS AU CHÔMAGE EN DÉCEMBRE 2012 UN ACCÈS À L'EMPLOI PLUS DIFFICILE

KARINE SABY, DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION

Six mois après leur inscription, près de quatre demandeurs d'emploi sur dix ont retrouvé un emploi. Au-delà des caractéristiques socio-démographiques, le parcours professionnel semble être un élément déterminant dans le retour à l'emploi et dans la qualité de l'emploi retrouvé.

L'enquête « entrants au chômage » suit une cohorte de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi au cours du mois de décembre de chaque année paire. Cette enquête, se déroulant en trois vagues successives à intervalle de six mois chacune, permet de donner des éléments descriptifs sur les trajectoires des demandeurs d'emploi sur une période totale de 18 mois et d'apprécier et de caractériser les facteurs de reclassement. Les résultats présentés ici concernent les entrants de décembre 2012 et sont issus de la première interrogation, qui a eu lieu en juin 2013, soit six mois après l'entrée au chômage. Plus de 410 000 personnes se sont inscrites à Pôle emploi au cours du mois de décembre 2012. Majoritairement masculine (54,4%), plutôt jeune (près de la moitié à moins de 30 ans) et de niveau de formation peu élevée, cette population se compose pour plus de la moitié (53,5%) de personnes déclarant ne pas avoir connu de période de chômage auparavant.

QUATRE PERSONNES SUR DIX SONT EN EMPLOI SIX MOIS APRÈS LEUR INSCRIPTION À PÔLE EMPLOI

Six mois après leur inscription, un tiers des personnes interrogées ont retrouvé un emploi salarié et 3,7% ont créé leur entreprise (dont près de la moitié avec le statut d'auto-entrepreneur). Plus de quatre demandeurs sur dix sont restés continûment sans emploi depuis leur inscription tandis qu'un demandeur sur sept a accédé à l'emploi mais est à nouveau en recherche sans emploi. Au total, ces deux populations sans emploi 6 mois après leur inscription représentent 54,9% des entrants de décembre 2012. Une part réduite (4,7%) suit une formation, 2,2% sont en arrêt maladie ou congé maternité et 1,2% ont abandonné toute recherche d'emploi (cf. graphique 1).



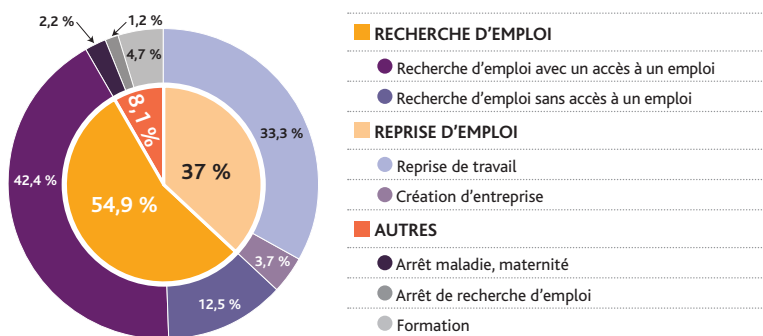
Près de quatre demandeurs d'emploi sur dix (37,0%) inscrits au cours du mois de décembre 2012 ont retrouvé une activité six mois après leur inscription, soit une part inférieure à celle observée pour les inscrits de décembre 2010 (39,5%).

Pour deux cas sur trois, le retour à l'emploi se fait sur des emplois durables¹ : 27,8% sont en CDI, 28,8% en CDD ou intérim de six mois ou plus et 10,0% ont créé leur entreprise.

55,8% des personnes reclassées déclarent avoir trouvé l'emploi qu'elles recherchaient et près de neuf personnes sur dix se déclarent au final satisfaites de l'emploi retrouvé.

¹ Sont considérés comme emplois durables : les contrats à durée indéterminée, les contrats à durée déterminée supérieure ou égale à 6 mois, les missions d'intérim dont la durée est supérieure ou égale à 6 mois et les créations d'entreprise.

GRAPHIQUE 1
SITUATION EN JUIN 2013 (SOIT 6 MOIS APRÈS L'INSCRIPTION)



50,7%
DES DEMANDEURS D'EMPLOI ONT ACCÉDÉ À UN EMPLOI AU COURS DES SIX MOIS QUI ONT SUIVI L'INSCRIPTION (CONTRE 56,9% POUR LES INSCRITS DE DÉCEMBRE 2010).

ENCADRÉ 1

UN DÉBUT D'ANNÉE 2013
MARQUÉ PAR UNE CONJONCTURE DIFFICILE

La baisse sensible du taux d'accès à l'emploi dans les six mois suivant l'inscription au chômage des entrants de décembre 2012 (au regard du taux d'accès des inscrits de décembre 2010) est à mettre en parallèle avec la situation conjoncturelle observée fin 2012 et début 2013.

Le léger rebond de l'activité enregistrée en 2010 et 2011, qui avait laissé présager une sortie définitive de la crise profonde installée depuis la fin de l'année 2008 ne s'est pas confirmé.

Au final, l'année 2012 a enregistré une croissance nulle et l'année 2013 a débuté par une contraction du PIB (-0,1% au 1^{er} trimestre 2013).

Conjointement à ce recul de l'activité, le repli de l'emploi amorcé au début de l'année 2012 s'est poursuivi.

Sur l'ensemble de l'année 2012, l'emploi diminue de 0,7 % selon l'Acoss (soit 121 000 pertes nettes d'emploi).

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2013, la baisse se poursuit (-0,3% soit une perte nette de 61 000 emplois).

Par ailleurs, le nombre de déclarations d'embauche de plus d'un mois baisse de 2,9% au 2^{ème} trimestre 2013, soit une baisse comparable à celle observée au cours du 1^{er} trimestre. (Source Acoss)

L'ICDC, indicateur conjoncturel de durée de chômage a certes enregistré une baisse significative au cours

du 2^{ème} trimestre 2013, mais se situait en revanche à un niveau particulièrement élevé au 4^{ème} trimestre 2012

(408 jours) ainsi qu'au 1^{er} trimestre 2013 (433 jours). Cet indicateur, proposé par Pôle emploi évalue la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

Le taux de reclassement des demandeurs d'emploi susceptibles de bénéficier de l'Assurance chômage² est légèrement plus élevé (39,8%) que celui des demandeurs d'emploi non indemnisables (34,0%), mais l'écart entre ces deux sous-populations diminue par rapport aux inscrits de décembre 2010. De même, les fortes disparités observées les années précédentes du taux de reclassement selon les caractéristiques socio-démographiques des demandeurs d'emploi tendent à se réduire.

Chez les hommes, la part de ceux qui ont retrouvé une activité (y compris création d'entreprise) s'élève à 39,3%, alors que chez les femmes ce taux s'établit 34,5%, soit 4,8 points d'écart, contre 6,5 points d'écart pour les inscrits de décembre 2010.

En revanche, ce différentiel reste important pour les demandeurs d'emploi susceptibles d'être indemnisés² au titre de l'Assurance chômage, pour lesquels il s'établit à 6,0 points contre 7,8 points pour les inscrits de décembre 2010 (cf. tableau 1).

L'analyse des taux de retour à l'emploi par tranche d'âge met en évidence une situation plus difficile pour les plus âgés. En effet, les taux de reclassement baissent sensiblement à compter de 50 ans (31,5% pour les 50-54 ans et 24,3% pour les 55 ans et plus).

L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
EST DÉTERMINANTE POUR TROUVER
UN EMPLOI

Globalement, les personnes qui déclarent s'être inscrites à Pôle emploi suite à une démission ou une fin de CDD présentent les meilleurs taux de reclassement (respectivement 49,6% et 46,1%), devant légèrement les fins de mission d'intérim (45,5%).

A l'opposé, il est plus difficile de trouver un emploi pour les entrées suite à une fin d'études (le taux de reclassement s'établit en effet à 28,5%) ou suite à un licenciement pour un motif autre qu'économique (29,3%).

D'une manière plus générale, il est plus difficile de trouver un emploi lorsque l'on ne présente pas ou peu de références professionnelles (cf. graphique 2). Ainsi, la proportion de personnes n'ayant jamais travaillé ayant trouvé un emploi six mois après leur inscription est de 21,4% alors qu'elle est de 44,2% pour celles ayant enchaîné de multiples emplois avant leur épisode de chômage.

GRAPHIQUE 2

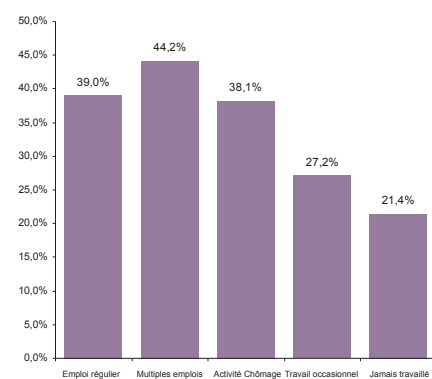
TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI
(YC CRÉATION D'ENTREPRISE)
SELON LE PASSÉ PROFESSIONNEL

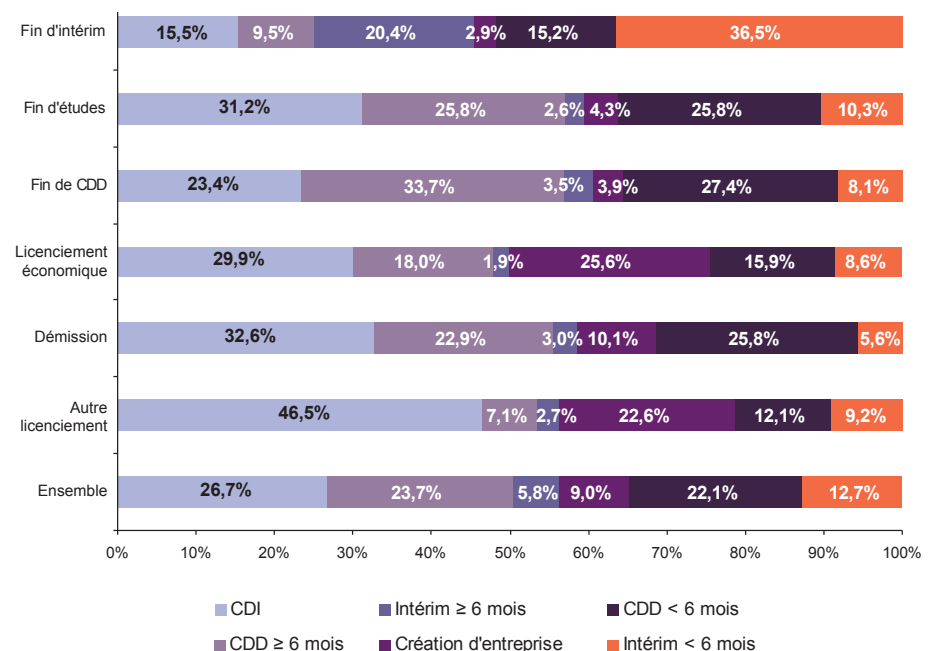
TABLEAU 1

TAUX DE RETOUR À L'EMPLOI³ À 6 MOIS SELON LA SITUATION AU REGARD
DE L'INDEMNISATION ET DU SEXE

	Indemnisables par l'Assurance Chômage	Non indemnisables	Ensemble
Inscrits de décembre 2012			
Hommes	42,3%	35,4%	39,3%
Femmes	36,3%	32,5%	34,5%
Ensemble	39,8%	34,0%	37,0%
Inscrits de décembre 2010			
Hommes	47,6%	40,4%	42,5%
Femmes	39,8%	34,3%	36,0%
Ensemble	44,0%	37,6%	39,5%
Inscrits de décembre 2008			
Hommes	41,0%	38,6%	39,8%
Femmes	38,4%	37,6%	37,9%
Ensemble	39,9%	38,1%	39,0%

GRAPHIQUE 3

STRUCTURE DES EMPLOIS RETROUVÉS SELON LE MOTIF D'ENTRÉE



2 Les demandeurs d'emploi susceptibles de bénéficier de l'Assurance chômage sont ceux bénéficiant d'un droit ouvert en ARE, qu'ils soient payés ou non.

3 Cf. Définition encadré « sources et méthodes ».

DEUX FOIS SUR TROIS, L'EMPLOI RETROUVÉ EST DURABLE

L'emploi occupé six mois après l'inscription est un emploi durable dans plus des deux tiers des cas : les CDI représentent environ 27,8%, les CDD de 6 mois ou plus un peu moins de 25%, les missions d'intérim de 6 mois ou plus 5,1% et les créations d'entreprise 10%.

Les emplois intérimaires expliquent en grande partie la différence de taux de reclassement entre les hommes et les femmes. Ils représentent 22,8% des emplois occupés pour les hommes contre 14,7% pour les femmes. Les hommes choisissent également plus souvent que les femmes de créer leur entreprise (11,1% des emplois retrouvés contre 8,6% pour les femmes).

Les disparités selon l'âge sont moins marquées, mais la part des emplois durables est sensiblement moins importante chez les plus jeunes : elle représente environ 61,6% pour les moins de 25 ans. Contrairement aux inscrits en décembre 2010, la part représentée par les créations d'entreprise est sensiblement plus importante pour les tranches d'âge intermédiaires et non plus pour les 50 ans ou plus ; elle est de 19,1% pour les 35 à 39 ans et de 19,2% pour les 40 à 44 ans.

Il y a également un lien entre le motif d'entrée au chômage et la nature de l'emploi retrouvé (cf. graphique 3). Ainsi, les emplois durables concernent 78,8% des personnes dont le motif d'inscription est un licenciement autre qu'économique. Ceci est le résultat d'une part plus importante que la moyenne de CDI (46,5%, contre 26,7% en moyenne) associée à un taux élevé de créations d'entreprise (22,6%). Les personnes inscrites suite à un licenciement économique se reclassent également en forte proportion sur des emplois durables.

Cependant, les reclassements en CDI sont moins nombreux (29,9%), mais la part de création d'entreprise est importante (25,6%). Cette part d'emplois durables pour ces deux derniers motifs est assez proche de celle observée pour les inscrits de 2010.

A l'inverse, l'emploi retrouvé lorsque l'inscription fait suite à une fin de mission d'intérim est moins souvent un emploi durable. Dans près de 60% des cas, l'emploi occupé est à nouveau une mission d'intérim (48,3%). Près des trois quarts (75,1%) des demandeurs d'emploi occupent un emploi à temps plein et 24,9% à temps partiel. Pour la plupart, ce temps partiel ne semble pas choisi ou du moins n'est pas totalement satisfaisant. En effet près des trois quarts des personnes en temps partiel souhaiteraient travailler davantage.

Plus d'un demandeur d'emploi sur deux (55,4%) déclare avoir trouvé l'emploi qu'il recherche et près de neuf sur dix (88,4%) se déclarent au final satisfaits. Cependant, un quart des personnes ayant retrouvé un emploi affirme ne pas avoir eu le choix et 24,6% déclarent avoir fait des concessions. Le plus souvent, elles portent sur le niveau de salaire (58,7% des cas), mais aussi sur la durée de transport (46,9%).

Par ailleurs, plus de quatre personnes sur dix ont changé d'activité pour pouvoir se reclasser et 30,4% ont reçu une formation dans le cadre de leur nouvelle activité.

Les candidatures spontanées et l'entourage proche font partie des canaux les plus utilisés pour trouver un emploi.

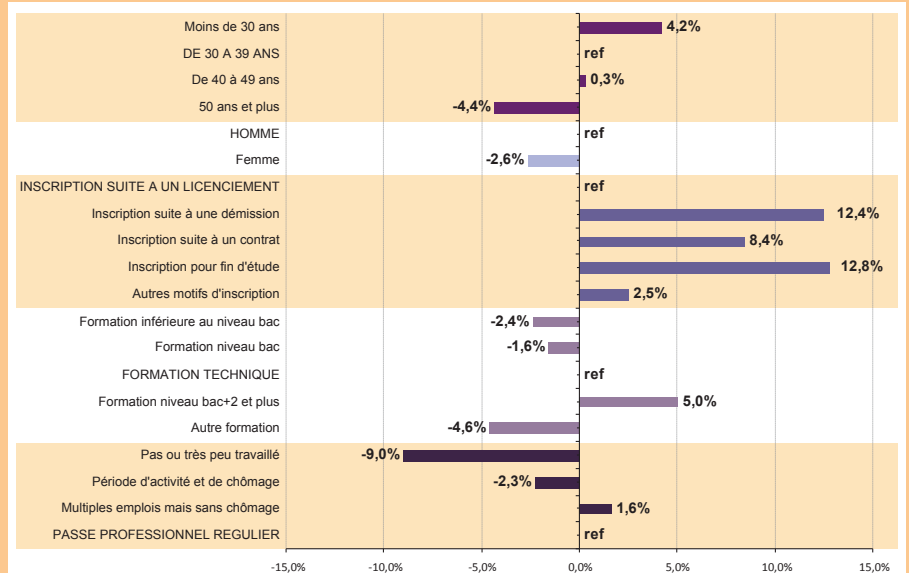
ENCADRÉ 2

L'ANALYSE « TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS » CONFIRME LE CARACTÈRE DÉTERMINANT DU PASSÉ PROFESSIONNEL

Le modèle de régression utilisé estime « toutes choses égales par ailleurs » la probabilité de retrouver un emploi six mois après l'inscription. Les caractéristiques retenues sont l'âge, le sexe, le motif d'inscription, le niveau de formation et le passé professionnel. Les écarts sont mesurés par rapport à un individu de référence.

Les résultats confirment le rôle de l'âge, du niveau de formation et surtout du passé professionnel pour retrouver un emploi.

PROBABILITÉS DE RETOUR À L'EMPLOI SELON LES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES (régression logistique)

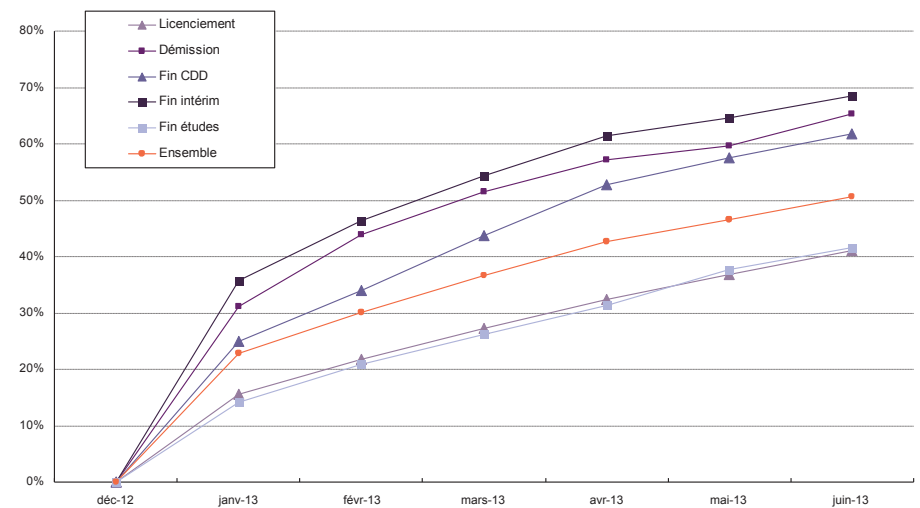


Modalité de référence : il s'agit d'un homme, âgé entre 30 et 39 ans, dont l'inscription fait suite à un licenciement, dont le passé professionnel est régulier avec un niveau d'enseignement technique.

Guide de lecture : les demandeurs d'emploi, inscrits en décembre 2012, qui sont des femmes, ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de retrouver un emploi six mois après leur inscription, inférieure de 2,6 points à celle des hommes.

GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI SELON LE MOTIF



UN DEMANDEUR D'EMPLOI SUR DEUX A ACCÉDÉ À L'EMPLOI

L'analyse de la situation six mois après l'inscription conduit à sous-estimer le nombre réel de chômeurs ayant repris un emploi. Ainsi, le taux d'accès à l'emploi⁴ permet de compléter utilement l'analyse.

Au cours des six mois qui ont suivi leur inscription, 50,7% ont accédé à un emploi. Ce taux est largement inférieur à celui observé pour les inscrits de décembre 2010 (56,9%). Ce taux d'accès à l'emploi s'établit à 22,8% pour les personnes encore en recherche d'emploi six mois après leur inscription en décembre 2012.

4 Cf. Définition encadré « sources et méthodes ».

Plus d'un demandeur d'emploi sur cinq a accédé à un emploi dès le 1^{er} mois d'inscription (cf. graphique 4) et près d'un sur trois au cours des trois premiers mois. Le rythme se ralentit par la suite. Les demandeurs d'emploi inscrits suite à une mission d'intérim sont les plus rapides à se reclasser (54,4% ont accédé à un emploi au cours des trois premiers mois) devançant les démissionnaires (51,4%).

A l'opposé, les demandeurs d'emploi inscrits suite à un licenciement sont les moins rapides à se reclasser (27,2% d'accès dans les trois mois). Près d'un demandeur d'emploi sur deux (49,3%) n'a connu aucune activité depuis son inscription en décembre 2012.

Parmi les demandeurs d'emploi n'ayant pas accédé à l'emploi, neuf sur dix déclarent avoir recherché activement un emploi. Ainsi, 60,4% d'entre eux ont répondu à des offres d'emploi, 62,2% ont envoyé des candidatures spontanées, 64,4% ont fait des démarches par internet et 38,6% ont pris contact avec des agences temporaires. Les amis et famille ont été sollicités par plus de la moitié des demandeurs (57,0%). Ces démarches ont conduit 39,3% d'entre eux à passer un entretien d'embauche depuis leur inscription en décembre 2012. La raison principale de l'échec de leurs démarches avancée par les personnes interrogées est le manque de qualification et de diplôme (17,9%). Mais, ils évoquent également une conjoncture difficile (16,4%) et un manque de compétences et d'expérience (14,8%). Enfin, certains pensent que leur âge est un frein pour retrouver un emploi (10,8%).

Globalement l'optimisme demeure parmi les demandeurs d'emploi qui n'étaient pas reclassés en juin 2013 (qu'ils aient eu ou non un accès à un emploi). Près de huit sur dix (78,9%) pensaient retrouver un emploi dans les six prochains mois. Confortant cet espoir, 41,7% ont des contacts avancés avec un employeur et 75,1% font confiance à leur réseau de relation.

Les demandeurs d'emploi doutant de leur possibilité de reclassement avancent comme raison le manque de postes à proximité et le défaut de qualification ou d'expérience. L'accompagnement par Pôle emploi au-delà de l'entretien d'inscription et de diagnostic s'avère inégal. Plus de quatre demandeurs d'emploi sur dix ont bénéficié d'entretien sur les six premiers mois d'inscription, 12,4% des demandeurs déclarent avoir eu des contacts avec Pôle emploi tous les mois et 29,8% occasionnellement. Le soutien proposé par Pôle emploi au cours du premier entretien - l'entretien d'inscription et de diagnostic - se concentre majoritairement sur l'aide à la recherche d'emploi (quatre demandeurs d'emploi sur dix), et les propositions d'emploi ou de formation se font plus rares (moins de 20% des demandeurs d'emploi).

Si ce premier entretien avec Pôle emploi représente une simple formalité administrative pour 40,1% des demandeurs d'emploi, un tiers cependant l'estime utile et constructif.

SOURCES ET MÉTHODES

POPULATION ENQUÊTÉE :

Faisant suite à deux enquêtes du genre - la première sur une cohorte d'inscrits en décembre 2008, l'autre sur les inscrits de décembre 2010 -, Pôle emploi a relancé l'opération sur une cohorte d'inscrits en décembre 2012 et a procédé à la 1^{ère} vague d'interrogation, six mois après l'inscription.

BASE DE SONDRAGE ET ÉCHANTILLONNAGE :

Un fichier spécifique regroupant l'ensemble des inscriptions en catégorie A au cours du mois de décembre 2012 a été constitué à partir du FHS (Fichier Historique Statistique). Pour obtenir une précision jugée satisfaisante des estimateurs et atténuer le phénomène d'attrition aux vagues ultérieures d'enquête, la cible retenue est d'environ 7 000 répondants. Un fichier équilibré selon les principales caractéristiques des demandeurs d'emploi de 45 000 individus a été adressé à BVA pour procéder à l'enquête.

REDRESEMENT :

BVA a fourni à Pôle emploi un échantillon de réponses exploitables de 7007 individus. Un redressement de type « calage sur marges » a été opéré en utilisant comme variables de calage les variables retenues dans le calibrage de l'échantillon.

DÉFINITIONS :

Taux de retour à l'emploi : proportion de personnes en emploi à la fin d'une période.
Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes en emploi au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

ENCADRÉ 3

L'ENQUÊTE AMÉLIORE LA CONNAISSANCE DES MOTIFS D'ENTRÉE SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI

Selon la source administrative, publiée mensuellement par Pôle emploi et la Dares, 41,9 % des personnes sont entrées en décembre 2012 sur les listes de Pôle emploi pour un motif intitulé « Autres cas ». A cette même date, selon les résultats de l'enquête, le poids de ce motif représente 15,3%.

MOTIF D'ENTRÉE	ENQUÊTE*				STMT**
	DÉC-08	DÉC-10	DÉC-12	DÉC-12	
Licenciement économique	8,1%	6,9%	6,2%	1,8%	Licenciement économique
Autres licenciements	15,2%	17,1%	19,0%	8,8%	Autres licenciements
Démision	7,1%	6,5%	6,3%	2,7%	Démision
Fin de CDD	27,4%	25,9%	28,4%	24,1%	Fin de CDD
Fin de mission d'intérim	15,5%	10,5%	10,0%	7,5%	Fin de mission d'intérim
Fin d'étude	9,9%	10,8%	8,8%	4,3%	Première entrée
Reprise d'activité	7,8%	10,7%	11,0%		Reprise d'activité
Fin arrêt maladie, maternité	3,0%	3,6%	4,2%	8,9%	
Autres cas	6,0%	8,0%	6,2%	41,9%	Autres cas
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	Total

*Enquête « Entrants au chômage » / **Statistique Mensuelle du Marché du Travail

Cet écart se répartit sur les motifs clairement identifiés dont la part est systématiquement sous-estimée dans la statistique administrative. Une exception doit être signalée : la proportion d'entrées suite à une fin de CDD s'établit à des niveaux proches selon les deux sources d'information.



EN SAVOIR PLUS

GAUMONT (Sandra), BONNET (Anita), « Panel des entrants au chômage de décembre 2008- 1^{ère} vague d'interrogation en juin 2009- Résultats détaillés », *Cahier Statistiques n° 3*. BONNET (Anita), « Entrants au chômage en décembre 2010 : le passé professionnel : un élément déterminant pour le retour à l'emploi », *Repères et analyses n°32*, octobre 2011. DUCATEZ (Stéphane), EUZENAT (Damien), « L'indicateur conjoncturel de durée de chômage (ICDC) », *Repères et analyses n°47*, juillet 2012.

- Directeur de la publication : Jean BASSÈRES
- Directeur de la rédaction : Stéphane DUCATEZ
- Réalisation : Service communication siège